

COP 2022

DOCSOURCING

24 rue du Puits Rochefort CS 50115 42010 Saint-Etienne CEDEX 2 France

> Tel: 04 77 81 50 05 Fax: 04 77 81 50 04

logistique@docsourcing.com www.docsourcing.com





A nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que Docsourcing réitère, depuis 2004, son soutien envers les Dix principes du global Compact des nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Les différents contextes que nous avons traversé ces dernières années, aussi bien économique, sanitaire, international ainsi que le réchauffement climatique font évoluer les entreprises vers une nécessité absolue d'atteindre l'ensemble des objectifs de développements durables qui permettra de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Aussi, c'est avec force, en ma qualité de Directeur Général, que j'assure et confirme mon soutien continu au Global Compact et renouvelle notre adhésion à l'initiative et à ses principes.

Cette démarche nous conduit de façon permanente à nous poser des questions, à nous remettre en cause, à imaginer de nouvelles approches. Au-delà de notre responsabilité citoyenne, cette dynamique de réflexion est de plus compatible et attendue par notre marché constitué de grandes entreprises industrielles ou tertiaires, publiques ou privées.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication. Bien sincèrement

Arthur BRAEMER
Directeur Général



Docsourcing a lancé 5 actions s'inscrivant dans la droite ligne des 10 principes du GLOBAL COMPACT :

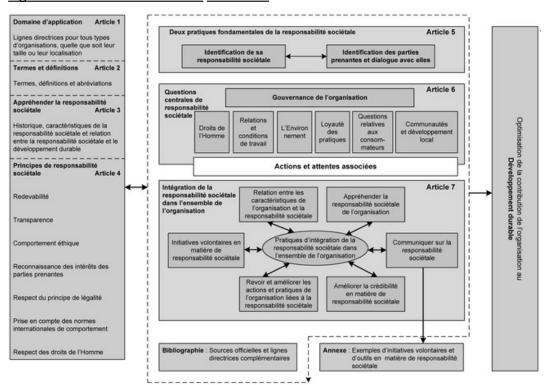
Action N°1:

Docsourcing a choisi d'être en phase avec la norme ISO 26000:2010 afin de formaliser sa politique RSE et de l'intégrer sur l'ensemble des processus de notre organisation.

Cette action répond aux 10 principes du Global Compact

Cette norme contient des lignes directrices et non des exigences. Elle permet de clarifier la notion de responsabilité sociétale, de traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître pratiques retenues en matière de responsabilité

Figure 1 Vue d'ensemble de l'I SO 26000





Cette vue d'ensemble de l'ISO 26000 est destinée à favoriser la compréhension de la démarche entreprise et présente des lignes directrices permettant à Docsourcing d'assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et d'en rendre compte.

Ce référentiel définit la responsabilité sociétale de Docsourcing vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société
- Prend en compte les attentes des parties prenantes
- Respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations

ACTION 2 : Droits de l'Homme

Ces actions répondent :

- <u>au principe N°1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme</u>
- Principe 2 : à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Dans un contexte sanitaire compliqué durant l'année 2020 avec le covid, des mesures, en concertation avec le CSE ont été prises et mises en place pour lutter contre le COVID-19, en veillant à ce que ces mesures soient accessibles aux personnes sans discrimination d'aucune sorte.

Le matériel de protection (gels, masques) a été mis à disposition de tous les salariés

Les postes ont été réorganisés pour l'ensemble des salariés afin d'assurer la distanciation sociale et la sécurité de ces derniers.

Les mesures mises en œuvre ont été par ailleurs appliquées en tenant compte des situations personnelles des salariés.



ACTION 3: Normes internationales du travail

Ces actions répondent aux :

- Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- <u>Principe 4 : à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou</u> obligatoire
- Principe 5 : à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- <u>Principe 6 : à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et</u> de profession

Dans le contexte d'urgence sanitaire, les représentants CSE ont été consultés en urgence afin de mettre en place les mesures recommandées par l'OMS et le Gouvernement.

- Le télétravail a été mis en place pour l'ensemble des postes le permettant et salariés.
- Les réunions virtuelles ont été privilégiées par rapport aux déplacements professionnels par le biais de réunion Teams
- Docsourcing s'est assuré de la mise à disposition des outils informatiques et accès à distance afin d'assurer la continuité des activités
- Pour les salariés ne pouvant télé travailler, les postes ont été réorganisés afin d'assurer la distanciation sociale et la santé des salariés.
- Le matériel (gel, désinfectants pour les surfaces, masques) a été mis à disposition à l'ensemble du personnel
- Le chômage partiel a été mis en place pour permettre à l'entreprise, dans un contexte de baisse brutale d'activité, de sécuriser financièrement la Société.
- Un dialogue a été ouvert avec nos partenaires et clients afin de permettre la continuité de l'activité malgré tout et de continuer à honorer les engagements réciproques en terme d'activité et de règlement des factures.

ACTION 4 : Environnement

<u>Cette action répond :</u>

<u>Au principe N°7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement</u>

<u>Principe N° 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</u>

<u>Principe N° 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</u>





Afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, Docsourcing a encouragé le télétravail, les réunions virtuelles par la mise à disposition d'outil informatique permettant les réunions teams.

Afin d'assurer le suivi des impacts environnementaux positifs du télétravail et des réunions virtuelles sur l'empreinte carbone, une étude est en cours afin d'évaluer quelles pratiques Docsourcing pourrait encouragées à long terme pour réduire les émissions.

Ceci, en tenant compte également de l'impact du télétravail sur les salariés. A ce sujet, un cabinet RH a été mandaté pour mener un audit auprès des salariés.

Par ailleurs, malgré le contexte sanitaire et en lien avec le domaine d'activité de Docsourcing,

Pour soutenir les axes stratégiques liés à l'environnement, **Docsourcing** a mis en place un système de management environnemental basé sur l'amélioration continue et a été certifié 14001 dès 1999.

Le système de management environnemental mis en place est documenté par des procédures, des revues spécialisées, des prospectus, (...) et mis en œuvre à travers le travail de chacun.

Ce système est maintenu en place et fait l'objet de communication à tout le personnel (Docsnews).

Récemment **Docsourcing** a choisi de faire évoluer sa politique RSE en réalisant un audit par un intervenant externe, la société GreenFlex.

De cet audit un plan d'actions a été formalisé puis priorisé par le comité de direction de **Docsourcing**. Ainsi ce ne sont pas moins d'une 30 aine d'actions qui ont été sélectionnées pour venir animer et compléter notre politique RSE.

De plus dans le cadre de son activité d'impression de documents à données variables **Docsourcing** a choisi comme partenaire Konica Minolta dont la politique RSE et les différentes actions qui la composent montrent une implication et des résultats probants.

Ainsi au sujet des encre utilisées, les encres UV ne nécessitant pas de séchage ni de précouchage des supports, elles gaspillent moins de matériaux, de main-d'œuvre et d'énergie. Elles ne contiennent aucun COV (composant organique volatil) ni aucun polluant atmosphérique. Le gaspillage d'encre est réduit au maximum et la consommation énergétique est également diminuée. Tous ces atouts composent un processus de production écologique.





Docsourcing a par ailleurs mené des actions visant :

- A réduire l'impact carbone du transport de nos colis.

Le transport a, par nature, une incidence forte sur notre impact carbone, à ce titre un travail permanent est en place avec l'ensemble de nos partenaires pour :

- Minimiser cet impact
- Tenir compte des nouvelles réglementations
- Etre proactifs sur de nouvelles organisations de distribution
- Choix de partenaires engagés sur une démarche appelée Total Zero qui est l'engagement de neutralité carbone. Cette initiative assure que chaque envoi expédié est neutre en carbone que ce soit pour des envois en France ou dans le monde.



- Mutualisation des livraisons avec notre partenaire Lyreco
- Mise en place des livraisons urbaine, livraison verte
 - A s'assurer auprès de ses transporteurs qu'ils répondent aux principes du Global Compact et sont engagés à l'amélioration continue de la réduction de CO2

ACTION 4: Lutte contre la corruption

<u>Cette action répond au principe N°10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin</u>



Docsourcing agit continuellement auprès de ses fournisseurs sur le thème de la « lutte contre la corruption » et/ou le « comportement éthique ».

Cette action se formalise par la signature de la charte des Achats Responsables de **Docsourcing** par les fournisseurs sous contrat.

Dans le cadre la stratégie globale, profondément inscrite dans l'Adn de l'entreprise, et en parfaite adéquation avec nos engagements RSE, la politique Achats Responsable de **Docsourcing** est donc un véritable engagement qui s'articule autour de 3 axes majeurs :

- Efficacité économique/l'économie sociale et solidaire
- La déontologie / La bonne pratique des affaires/respect des droits de l'homme et amélioration des conditions de travail
- La protection de l'environnement/l'empreinte environnementale ;

Je vous fais partager bien volontiers et avec la plus grande transparence possible, les initiatives que nous avons prises dans le respect des 10 principes fondateurs du Global Compact.

Je souhaite que cette communication puisse servir de pôle de réflexion aux entreprises qui désirent promouvoir leur « responsabilité sociale et environnementale ».

Je reste convaincu qu'en mutualisant nos expériences, chaque entreprise pourra trouver des solutions adaptées à sa taille, à son environnement et à son métier dans l'engagement collectif que nous nous fixons et qui est celui du respect des générations futures.

Arthur BRAEMER
Directeur Général



PRESENTATION DE DOCSOURCING:

Nom: **Docsourcing**

Région : Rhône-Alpes : 75 salariés Secteur : Logistique documentaire :

- Commandes en ligne
- Gestion de stocks
- Préparation de commandes
- Livraisons multi sites

PAYS: France

MOTS CLEFS: bâtiment HQE, politique environnementale, formation, clause éthique, charte de

la diversité, impact carbone

CONTACT: abraemer@docsourcing.com

LIENS: www.docsourcing.com www.unglobalcompact.org. www.pactemondial.org